



COMPTE RENDU DU CTL des 2 et 3 juillet 2019

Séance ouverte à 14h 30

Étaient présent(e)s pour l'administration :

Mme ROUX-TRESCASES

Mme LECHEVALIER – M DESMARETS – Mme GAYTON-SEGRET

Mme BINET (le 03/07/2019) – M DEVOS (le 02/07/2019)

Mmes THOBY- TOULZAC-JOUBERT

Pour les OS : CGT – Solidaires – FO – CFDT/CFTC

Trois déclarations liminaires ont été lues en ouverture de séance (Solidaire se réservant pour le 3 juillet), celle de la CGT FP 87 vous la trouverez en annexe.

L'ordre du jour était le suivant

- I – Approbation du PV de la réunion du CTL du 3 avril 2019
- II- Tableau de Bord de Veille Sociale 2018 (pour information)
- III- DUERP annuel de prévention 2018/2019 (pour information)
- IV- Observatoire interne 2018 (pour information)
- V- Réorganisation au sein de la Division État (pour information)
- VI- La Géographie de Proximité (pour information)
- IV- Questions diverses.

I – Approbation du PV de la réunion du CTL du 3 avril 2019

Vote : Pour FO et CDFT – N'ont pas pris part au vote CGT Fip et Solidaire (suite au boycott du CT concerné)

II – Tableau de Bord de Veille Sociale 2018 (pour information)

Selon la direction il s'agit d'un constat objectif.

La collecte des informations s'est faite dans la base SIRHIUS

L'analyse de cette fiche est transmise à la Direction Générale des Finances Publiques.

Elle comporte 10 indicateurs et un indicateur supplémentaire pour les risques psycho-sociaux (qui ne fait pas parti des indicateurs mais qu'il faut quand même souligner).

L'analyse des données se fait sur 3 ans.

1 – Emplois. Nous sommes au-dessus du taux national en ce qui concerne les emplois.

2 – Congés maladies sont en baisse et au-dessous du taux national (*en raison du rétablissement du jour de carence*)

3 – Congés compte épargne temps l'indice est meilleur que celui du national, le nombre de CET« payés » est en hausse (congrés pas pris) *Nous avons porté l'attention sur ce choix lié au pouvoir d'achat des agents dont le point d'indice est gelé depuis de nombreuses années.*

4 – le nombre d'heure écrété est en baisse (*Si l'implication des agents est constante, la motivation de ceux-ci n'y est plus*).

5 – le volume horaire écrété diminue (*les agents préfèrent prendre leur congé*).

6 – le taux de rotation des agents diminue (*Quid des suppressions de postes suite aux départs à la retraite et aux mutations qui ne sont pas remplacés.*)

7 – la moyenne d'âge des agents augmente sensiblement (*pour les mêmes raisons qui ont été évoquées au point 6, la tendance ne va pas aller en s'arrangeant avec la nouvelle réforme des retraites qui va allonger les carrières et la réduction du nombre de postes aux concours de la DGFIP.*)

8 – le nombre d'arrêt ou de jours pour congés de maladie ordinaire diminue (*les agents préfèrent poser des jours de congés plutôt que perdre un jour de traitement.*)

9 – le nombre de demande de mutation déposées et non satisfaites diminue sensiblement. (*les départements fermés et la géographie revisitée de M Darmanin ne font pas envie...*)

10 – le nombre de réunion de services augmente (*Pour autant peut-on parler de dialogue social lorsque les points évoqués ne permettent réellement d'avancer et d'obtenir des réponses concrètes*)

Le nombre de fiches de signalement des risques psycho-sociaux est en augmentation.

La quantité des fiches ne reflète pas le nombre d'incivilité des usagers face aux agents et aux emplois civiques, étudiants et auxiliaires.

III – DUERP annuel de prévention 2018/2019 (pour information)

Cette année n'avait pas pour objectif de refondre en totalité le DUERP, mais de le mettre à jour.

Il est mis en évidence la problématique de la trésorerie de Rochechouart exposée à un fort taux de radon. On s'assurera que le service de la mairie fasse le nécessaire.

Le nombre de risques recensé est en très forte hausse (+ 15,4 %) entre les deux périodes de campagne (650 en 2017/2018 et 747 en 2018/2019).

(Notre organisation syndicale n'a pas participé aux groupes de travail concernant le DUERP et le PAP, car les risques psychosociaux liés aux métamorphoses de notre environnement de travail ne sont pas listés, et qu'il n'y a aucune volonté de la part de notre administration de trouver une solution à mettre en œuvre pour améliorer réellement nos conditions et charges de travail)

IV- Observatoire interne 2018 (pour information)

Les résultats de cette étude sont CATASTROPHIQUES

Environ 40 % de nos collègues ont répondu à cette enquête IPSOS, la participation est en diminution par rapport aux années précédentes. (*Nous nous interrogeons sur les raisons qui amènent 60 % des agents de la DGFIP à ne pas répondre, pour nous les résultats des années précédentes ne donnant lieu à aucun changement de politique de la DGFIP et des gouvernements successifs*).

Les résultats montrent :

– un rythme de changement trop rapide pour 75 % des agents en 2018 contre 67 %, en 2017.

- en 2018, 83 % estiment que notre Direction n'évolue pas dans le bon sens contre 75 % en 2017,
- motivation en forte baisse dans le travail pour 63 % en 2018 contre 58 % en 2017 et 14 % de nos collègues sont optimistes concernant leur avenir au sein de notre administration (82 % de réponses négatives cette année contre 72 % l'année dernière).
- 53 % considèrent que les OS sont un relais efficace d'information.

Les conditions de vie au travail se dégradent la note moyenne attribuée par nos collègues sur une échelle de 10 est de 5,2, et la quantité de stress lié au travail obtient une note de 7,1 en 2018.

Il faut souligner que près de la moitié (48%) des agents ayant répondu à ce questionnaire ont mis une note entre 8 et 10.

Nous invitons tous les personnels, notamment ceux qui n'ont pas répondu à cet observatoire, à se prononcer lors de la prochaine enquête et à signifier à notre direction leur revendication en matière de conditions de travail, salarial et à juger de toutes les évolutions de notre réseau DGFIP (géographie revisitée, agence comptable, prélèvement à la source...).

V-Réorganisation au sein de la Division État (pour information)

La division État est constituée de 6 services (CGR, Service liaison REM, dépenses/SFACT, RNF, DFT/ CDC, Comptabilité).

Les modifications envisagées sont :

- une partie des missions RNF (recettes non fiscales) intégrera le service dépenses/SFACT (1 agent), une seconde partie rejoindra le service de la comptabilité État (2 agents), enfin une troisième partie intégrera la division du recouvrement (2 agents).
- les missions du service DFT/CDC intégreront le service comptabilité début d'année 2020 (2 agents concernés).

Pour la direction, il ne s'agit pas d'une suppression du service RNF mais d'une transformation !

La séance a été suspendue à 17h00 et repris le 03/07/2019 à 9h00.

VI – La Géographie de Proximité (pour information)

La direction nous donne des informations sur le projet en cours qui n'est pas bouclé mais doit être rendu au ministre à l'automne. Mme la présidente nous explique que l'ASR est à bout de souffle et qu'il y avait peu de temps pour la concertation. Elle s'efforce de fournir de la lisibilité pour mieux répartir nos

services sur le territoire en développant un service de proximité à divers publics. Un service comptable de taille importante qui offre plus de confort aux cadres et aux agents pour travailler, avec un conseiller (conseiller).

La directrice nous abreuve de sa propagande bien huilée pendant près d'une heure. Mais nous lui signalons que malgré toutes ces belles déclarations, à aucun moment elle ne parle des moyens humains et qu'elle n'entend pas le signal d'alarme que tirent les agents dans l'observatoire interne.

Les seules propositions de la CGT Finances publiques 87 que nous formulons concernant la géographie de proximité :

- l'abandon pur et simple du projet DARMANIN néfaste pour le service public et les usagers (particuliers et collectivités)**
- la réimplantation des trésoreries supprimées ces dernières années (il y a réellement des besoins puisque l'administration souhaite y remettre des points de contact)**
- l'embauche massive d'agents pour pouvoir assurer dans ces trésoreries un service public de qualité et garantir à tous les agents des conditions de travail décentes.**

Nous soulignons qu'il est bénéfique de dégager du temps pour le conseil aux collectivités.

Toutefois, cela était possible auparavant lorsque les trésoreries étaient encore à taille humaine et n'avaient pas fusionnées les unes avec les autres.

C'est bien les politiques de suppressions d'emplois et de fusions des trésoreries, mise en place ces dernières années, qui contribuent à la casse du service public en général et à la DGFIP en particulier.

Il va rester dans notre département, 5 centres de gestion comptable à l'extérieur de Limoges et 3 sur Limoges(soit 8 au total dans notre département :

Bellac, Bessines sur Gartempe, Saint Junien, Saint Léonard de Noblat, Saint Yrieix la Perche, Pairie Départementale, Limoges CHU I et Limoges.

Selon M Desmarets le calibrage de ces trésoreries serait d'un comptable dédié avec environ 12 agents.

Il n'y aura plus de caisses au 1^{er} juillet 2020, « objectif zéro numéraire à la DGFIP ». La question des régisseurs et de la gestion des régies est posée. Pour le Directeur du Pôle Gestion Publique c'est un vrai sujet, un appel d'offre est en cours et nous allons nous orienter vers des dépôts de flux financiers, mais aussi des règlements des contribuables en numéraires, chez les buralistes ou dans les banques.

Un cadre de « haut niveau » par EPCI qui sera localisé « ? » son objectif sera de se déplacer sur l'ensemble du territoire il aura un rôle de conseil tout au long de l'année pour les élus (analyse financière, fiscalité directe locale, conseil comptabilité locale et le compte financier unique. Il aura un rôle actif dans la mise en place et dans la dématérialisation. Il donnera un conseil à la carte pour les collectivités locales et sera disponible pour les demandes ponctuelles. Il ne sera pas seul.

L'accueil de proximité aura pour vocation de répondre dans tous les domaines. Il y aura une communication avec les élus et les concitoyens pour les jours de présence.

Nous demandons à la Présidente comment maintenir un service fiscal à Bellac alors que le SIE a fermé au 1^{er} janvier 2019 et que le transfert du SIP est envisagé pour le 1^{er} janvier 2022 ?

La Présidente se cache derrière son petit doigt et nous répond qu'à ce jour il ne s'agit que d'un projet et qu'elle n'est pas en mesure de nous indiquer quels seront les services fiscaux réimplantés sur le site de Bellac. La même question peut-être soulevée concernant les sites de Saint Junien et Saint Yrieix la Perche...

Les SIP « perdant un certains nombre de missions » (taxe d'habitation, déclaration d'impôt...) la direction envisage de transférer la partie amende de la trésorerie Banlieue et amendes au SIP de Limoges.

L'accueil de proximité se fera sur la base de volontariat (5 à 10 agents) ce ne sera pas une mission à temps plein. Toutefois les collègues des postes qui fermeront, auront la possibilité soit de suivre leur mission soit de changer de mission pour rester sur place (quand ce sera possible) ou de quitter volontairement la DGFIP, moyennant finances.

VII – Questions diverses

– Notre organisation syndicale a fait la demande que soit reconduite la demi-journée de campagne IR pour les agents du SIP en compensation de la prime de campagne supprimée depuis de nombreuses années. Nous avons eu un accord oral de la part de MMES ROUX-TRESCASES et LECHEVALIER.

– Nous avons également fait la demande de l'attribution de la prime PAS à deux collègues de la trésorerie de Saint Junien qui ont été exclus arbitrairement du dispositif.

La Directrice a dit qu'elle examinerait la situation mais ne semble pas optimiste. Nous gardons un œil attentif sur la situation de ces deux collègues.

– Nous avons évoqué la note du 7 juin 2019 concernant le déploiement de l'accueil personnalisé sur rendez-vous dans les services et notre inquiétude sur sa mise en place immédiate compte tenu de nos charges de travail et du manque de personnels.

Mme GAYTON-SEGRET nous a informé que la réflexion était en cours sur l'organisation du dispositif et qu'il devrait faire parti de l'ordre du jour d'un prochain CT à l'automne avant d'être validé et mis en place ...

Les élu(e)s de la CGT Finances Publiques

Myriam Morange, Valérie Landuré, Arnaud-Guilhem Fabry et Vincent Vignaud

BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :
Service : N° de tél :
Grade : Echelon :
Temps partiel % : ☐ OUI ☐ NON